



Synthèse des positions Législatives 2024

www.collectifhandicaps.fr





Une voix à faire entendre

En vue des élections législatives prévues pour les 30 juin et 7 juillet, le Collectif Handicaps réaffirme ses positions sur les enjeux touchant directement les personnes en situation de handicap. Le Collectif Handicaps propose une analyse succincte des positions des principaux partis, en examinant leurs votes, leurs récentes déclarations publiques (depuis mars 2024 et la campagne pour les élections européennes) ainsi que les programmes qu'ils présentent pour cette élection. Ce document ne revient pas sur les programmes présentés à l'occasion de la présidentielle et des législatives de 2022.



Ressources utiles

- [Tout comprendre à la dissolution de l'Assemblée nationale](#)
- [Législatives, l'indispensable pour voter](#)
- [Vérifier sa situation électorale](#)
- [Ces territoires où se jouent les divisions électorales](#)
- [Agir pour les Législatives 2024](#)

- [Analyse des programmes par le Monde](#)
- [Comparaison des programmes législatifs 2024 par l'IFRAP](#)
- [Programme du Nouveau Front Populaire 2024](#)
- [Programme de Ensemble 2024 \(coalition de la majorité présidentielle\)](#)
- [Mesures des Républicains 2024](#)
- [Mesures du Rassemblement national 2024](#)

- [Comparaison des programmes législatifs de 2022 par l'IFRAP](#)
- [Programme de la NUPES 2022](#)
- [Programme de Ensemble 2022 \(à la fin du discours, programme\)](#)
- [Programme des Républicains 2022](#)
- [Programme du Rassemblement national 2022](#)

Handicap

Pour le Collectif Handicaps, il est de la responsabilité de l'Etat que les personnes en situation de handicap jouissent de leurs libertés et droits fondamentaux, en prenant en compte la diversité des expériences de vie. Les aspirations et les besoins individuels doivent trouver des réponses adaptées. Pour cela, il est nécessaire de recueillir les besoins et les attentes sur le territoire.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Porter l'AAH au niveau du SMIC
- Créer un service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, en formant et titularisant les actuelles AESH
- Des mesures en faveur des droits des personnes en situation de handicap et de leurs aidants dans les programmes LFI, PCF, EELV et Place Publique-PS pour les européennes 2024

Précédentes positions des membres du NFP :
Des mesures dans le programme de 2022 de la NUPES et un livret thématique dans le programme LFI.

Position actuelle Ensemble



- Remboursement intégral des fauteuils roulants
- Renforcement de l'école inclusive
- Promesse de mise en accessibilité des services publics et des logements lors des européennes 2024

Précédentes positions des membres d'Ensemble:
Pas de mesures handicap dans le programme 2022 (sauf changement de position sur la déconjugalisation AAH)

Position actuelle Les Républicains



- Pas de mesures spécifiques sur le handicap ou les aidants annoncées pour les législatives 2024, ni pour les européennes 2024.

Précédentes positions LR :
Des mesures handicap et aidants dans le programme 2022

Position actuelle Rassemblement national



- Pas de mesures spécifiques aux personnes en situation de handicap annoncées pour les législatives 2024, ni pour les européennes 2024.
- Renforcer le soutien aux proches-aidants

Précédentes positions RN :
Mesure 10 dans le programme de 2022 et un livret thématique.

Ressources, précarité

Le Collectif Handicaps milite pour que chacune et chacun puisse vivre dignement. Il demande à augmenter le montant de l'AAH au-delà du seuil de pauvreté et sortir les personnes en situation de handicap de la précarité.

Position actuelle Nouveau Front Populaire

- Augmentation du SMIC à 1600 euros (+ 16%) et indexation des salaires sur l'inflation
- Mise en place d'une garantie d'autonomie pour les ménages sous le seuil de pauvreté
- Augmentation de l'AAH
- Annuler la réforme sur la conditionnalité du RSA à des heures d'activité hebdomadaires



Précédentes positions des membres du NFP :

- Proposition à l'AN d'augmenter le SMIC
- Proposition à l'AN d'indexer les salaires sur l'inflation
- Proposition à l'AN d'une garantie jeunes
- Pour la déconjugalisation de l'AAH et la revalorisation de l'AAH et des minimas sociaux

Position actuelle Ensemble

- Aides aux entreprises (réforme des cotisations sociales) + réforme de la prime d'activité pour inciter aux augmentations de salaire
- Réforme de la prime Macron (jusqu'à 10 000€ par an sans charge ni impôt)
- Mise en oeuvre de la solidarité à la source : pré-remplissage et virement automatique des aides



Précédentes positions des membres d'Ensemble :

- Contre l'augmentation du SMIC
- Travaux en cours sur la rémunération des travailleurs en ESAT
- Contre puis pour la déconjugalisation AAH

Position actuelle Les Républicains

- Inciter à l'augmentation des salaires en réduisant les cotisations sociales pour les salariés qui touchent moins de 3 fois le SMIC.
- Réserver les aides sociales non contributives aux résidents réguliers en France depuis plusieurs années.



Précédentes positions LR :

- Contre l'augmentation du SMIC
- Pour déconjugalisation AAH

Position actuelle Rassemblement national

- Inciter à l'augmentation des salaires par exonération de cotisations patronales
- Réserver les aides sociales aux personnes de nationalité française ou qui ont travaillé au moins 5 ans en France
- Réduire la TVA pour soutenir le pouvoir d'achat
- Suspension des allocations familiales pour les parents de mineurs criminels ou délinquants récidivistes coupables de défaillance



Précédentes positions RN :

- Contre l'augmentation du SMIC et l'indexation des salaires sur l'inflation.
- Contre la garantie jeunes
- Abstention sur la revalorisation des minimas sociaux au niveau du seuil de pauvreté
- Pour déconjugalisation AAH

Emploi

Le Collectif Handicaps milite pour l'accès et le maintien dans l'emploi des actifs en situation de handicap et pour permettre aux parents et proches aidants d'accéder à des opportunités professionnelles similaires aux autres familles.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Pas de mesures spécifiques concernant l'emploi des personnes en situation de handicap et des aidants
- Demande d'une grande conférence sociale sur les salaires, l'emploi et la qualification (durée du travail, prévention de la pénibilité, etc.).
- Opposition au durcissement des conditions de l'assurance chômage

Position actuelle Ensemble

- Pas de mesures spécifiques concernant l'emploi des personnes en situation de handicap et des aidants
- Expérimenter la semaine de 4 jours pour les salariés ne pouvant pas télétravailler
- Décret pris d'ici le 1er juillet pour la mise en place de la réforme de l'assurance chômage (réduction de l'indemnisation)



Réformes du quinquennat :

- France Travail
- Convergence des droits des travailleurs en ESAT
- Durcissement des conditions d'accès à l'assurance chômage

Position actuelle Les Républicains



- Pas de mesures spécifiques concernant l'emploi des personnes en situation de handicap et des aidants
- N'envisage pas de rouvrir le débat sur l'assurance chômage

Position actuelle Rassemblement national

- Pas de mesures spécifiques concernant l'emploi des personnes en situation de handicap et des aidants
- Annuler la réforme assurance-chômage
- Organisation d'une conférence sociale sur les salaires et les conditions de travail



Précédentes positions RN :

- UE : contre les objectifs 2030 pour une Europe plus Sociale qui visent à ce que la protection des droits sociaux (emploi, formation, etc.) soit au centre des politiques de l'UE au même titre que les aspects économiques et environnementaux

Retraites

Le Collectif Handicaps s'était prononcé contre une réforme des retraites qui aggraverait la précarisation des travailleurs. Il avait appelé à une meilleure prise en compte de la pénibilité et de la fatigabilité dans le calcul des droits à la retraite, ainsi qu'à une amélioration du niveau de vie des retraités aux carrières hachées.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Abrogation de la réforme des retraites 2023
- Rétablir le droit à la retraite à 60 ans
- Augmenter le minimum contributif jusqu'au niveau du salaire minimum et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté
- Indexer les retraites à l'inflation
- Rétablir les facteurs de pénibilité
- Prendre en compte le RSA pour valider des trimestres en vue de la retraite

Position actuelle Ensemble

- Pas de nouveau débat sur la réforme des retraites
- Indexation des retraites à l'inflation
- Application de la revalorisation des retraites à compter du 1er janvier 2026.



Réforme du quinquennat :

- Age légal de départ fixé à 64 ans
- Statu quo pour les travailleurs handicapés

Position actuelle Les Républicains



- Pas de position sur les retraites pour les législatives 2024

Précédentes positions LR :

- Relèvement de l'âge de départ à 65 ans
- Alignement des retraites public / privé
- Indexation à l'inflation

Position actuelle Rassemblement national

- Opposition au recul de l'âge légal de la retraite, pour ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans départ après 40 annuités de cotisations
- Prise de parole de J. Bardella pour dire que le sujet ne serait pas prioritaire (pas d'abrogation de la réforme 2023 en premier lieu)
- Revaloriser le minimum vieillesse à 1 000 euros par mois.



Précédentes positions RN:

- Vote contre la revalorisation des petites retraites

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Recrutement grâce à la revalorisation des métiers du secteur public (santé, médico-social, école, justice, etc.)
- Plan d'investissement pour l'accès aux services publics de proximité (- 30 minutes) sans condition de nationalité et sur tout le territoire
- Service public de la petite enfance : 500 000 places en crèches ou autre solution de garde
- Interdire des placements hôteliers dans le cadre de l'ASE et interdire les sorties sèches à 18 ans
- Garantir l'accès à des transports publics à des tarifs accessibles voire gratuits + plan rail SNCF
- Un service public des arts et de la culture et des médias au service de l'émancipation

Position actuelle Ensemble

- Ouvrir une maison France services dans chaque canton (- 20 minutes)
- Faire de l'ASE une compétence de l'Etat pour assurer l'égalité de traitement sur tout le territoire.
- Poursuivre la déconcentration de l'Etat et permettre aux collectivités de réaliser des économies de fonctionnement en regroupant davantage leurs compétences.



Position actuelle Les Républicains



- Mettre de l'ordre dans les comptes publics et corriger les dérives du modèle social (lutte contre les « profiteurs du système »)

Position actuelle Rassemblement national

- Réduire la dépense sociale par la mise en place de la priorité nationale
- Lancement d'une commission d'évaluation des comptes publics
- Etats généraux de la simplification pour simplifier le millefeuille territorial et l'environnement réglementaire
- Privatiser l'audiovisuel public



Santé

Le Collectif Handicaps s'était opposé à la suppression de l'AME dans le cadre du PJI Immigration. Pour toutes et tous, nous voulons un accès à la santé et à un accompagnement de qualité et de proximité, avec des personnels en nombre suffisant et exerçant dans des conditions de travail attractives.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Réguler l'installation des médecins dans les déserts médicaux et rétablir des permanences de soins des soignants libéraux dans les centres de santé
- Engager un plan pluriannuel de recrutement des professionnels du soin et du médico-social et de revalorisation des métiers et des salaires
- Conférence de sauvetage de l'hôpital public
- Revalorisation du travail de nuit et du week-end

Précédentes positions des membres du NFP :
Contre la suppression de l'AME

Position actuelle Ensemble



- Extension de la complémentaire santé publique à 1 euro/jour (C2S participative) aux retraités, étudiants, indépendants, demandeurs d'emploi qui n'ont pas de mutuelle.
- Promesse d'un grand plan de lutte contre les déserts médicaux et suites de mesures déjà engagées
- Présentation d'une facture informative sur les frais de santé pris en charge, pour responsabiliser les Français
- Permettre aux pharmaciens, infirmiers, opticiens ou orthophonistes de réaliser des actes médicaux du quotidien

Position actuelle Les Républicains



- Réformer la santé, en favorisant l'installation de médecins où il n'y en a pas et en donnant la priorité aux soins et pas à la bureaucratie.
- Réserver l'AME aux situations d'urgence

Précédentes positions LR :
Des mesures dans le programme 2022 (plan santé mentale, recherche, santé des femmes)

Position actuelle Rassemblement national



- Exonérer les médecins d'impôt sur le revenu dans le cadre du cumul emploi-retraite pour lutter contre les déserts médicaux
- Réduire le poids des services administratifs dans les hôpitaux (plafond de 10% de postes administratifs)
- Remplacer l'AME par une Aide d'Urgence Vitale
- Supprimer les Agences Régionales de Santé (ARS)

Précédentes positions RN:

- UE : vote contre la revalorisation des personnels soignants
- Pour la suppression de l'AME.

Education

Le Collectif Handicaps prône l'égalité des chances à l'école comme dans l'enseignement supérieur. Il milite pour que chaque enfant puisse avoir une réponse adaptée à ses besoins, quel que soit son lieu de scolarisation et quelle que soit sa situation de handicap. Les jeunes en situation de handicap doivent avoir accès aux études supérieures qu'ils choisissent (bourses, logement, etc.).

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Abroger le « choc des savoirs » proposé par la majorité macroniste
- Préserver la liberté pédagogique
- Faire les premiers pas pour la gratuité intégrale à l'école : cantine scolaire, fournitures, transports, activités périscolaires
- Recruter et revaloriser les fonctionnaires de l'école
- Accélérer la rénovation du bâti scolaire
- Créer un service public d'AESH

Position actuelle Ensemble



- Mise en œuvre du « choc des savoirs »
- Généralisation du service national universel d'ici 2026
- Renforcement de la formation des professeurs
- Instauration d'un contrat parents/école
- Renforcement de l'école inclusive
- Proposition de G. Attal : « des achats groupés » de fournitures scolaires pour en baisser le prix jusqu'à 15 %

Position actuelle Les Républicains



- Réformer en profondeur l'éducation : revalorisation du salaire des enseignants, autonomie des établissements scolaires, soutien aux établissements privés.

Précédentes positions LR : Des mesures dans le programme 2022 (transmission des savoirs et égal accès, avec la valeur mérite au centre)

Position actuelle Rassemblement national



- Fin du collège unique, avec une dynamique renforcée de sélection et d'autorité
- Envoi des élèves perturbateurs dans des centres spécialisés
- Revaloriser le métier d'enseignant du recrutement à la fin de carrière

Logement

Le Collectif Handicaps milite pour un accès renforcé de toutes et tous au logement et pour la liberté de choix, afin que chacun puisse se sentir chez soi où il le souhaite.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Pas de mesures sur l'accessibilité des logements
- Relancer la construction du logement social + 200 000 logements publics par an en 5 ans
- Créer des places d'accueil (inconditionnel) d'hébergement d'urgence
- Revaloriser les APL de 10%
- Encadrer les loyers et les prix du foncier
- Pas de remise en cause la loi SRU + aggravation des sanctions contre les communes hors la loi

Position actuelle Ensemble



- Pas de mesures sur l'accessibilité des logements
- Conférence de presse d'E. Macron du 12/06/2024 : il reconnaît ne pas en avoir fait assez sur l'accès au logement des jeunes.
- Etendre la garantie des loyers (sur le modèle de la garantie Visale)

Position actuelle Les Républicains



- Pas de mesures sur l'accessibilité des logements
- Protéger les propriétaires face aux locataires malhonnêtes et mauvais payeurs
- Mettre fin au bail à vie dans le logement social

Précédentes positions LR :

- Vote contre le gel des prix des loyers

Position actuelle Rassemblement national



- Pas de mesures sur l'accessibilité des logements
- Réduire le nombre de normes dans l'immobilier
- Révision de la loi SRU qui impose à certaines communes un quota de HLM
- Ajouter la préférence nationale pour l'attribution des logements

Précédentes positions RN :

- Vote contre l'augmentation des hébergements d'urgence (PLF 2024)
- Vote contre la revalorisation des APL (PLF 2023)
- Vote contre le gel des prix des loyers

Discriminations

Face aux doubles discriminations et aux difficultés supplémentaires (difficultés d'accès aux études ou emplois de leurs choix, précarité accrue, etc.) que rencontrent les personnes en situation de handicap LGBTQI+ ou les personnes en situation de handicap racisées, le Collectif Handicaps soutient des politiques publiques garantissant le respect des droits humains pour toutes et tous.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Instaurer un Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations et de pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel
- Adopter et mettre en œuvre un plan de lutte contre les discriminations, notamment à l'embauche, à la santé et au logement + renforcement des sanctions

Précédentes positions des membres du NFP :

- UE : Vote pour la condamnation de toutes formes de racisme et reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité
- Vote contre le projet de loi immigration

Position actuelle Ensemble



- Lutte contre l'immigration illégale et examen des situations (préférence pour les personnes migrantes qualifiées)
- Défense de la laïcité et lutte contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, l'homophobie et toutes les haines

Réforme du quinquennat :

Projet de loi immigration (dont plusieurs mesures de durcissement jugées non conformes par le Conseil Constitutionnel)

Position actuelle Les Républicains



- Soutenir l'assimilation et lutter contre l'islamisme
- Durcissement de la loi immigration (dont conditionnement des aides sociales)

Position actuelle RN

- Préférence nationale (si nécessaire par référendum constitutionnel)



Précédentes positions RN :

- Une histoire fondée sur le racisme et le négationnisme avec des condamnations pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciales
- Vote pour le projet de loi immigration
- UE : Vote contre la condamnation de toutes formes de racisme
- UE : Vote contre la déclaration de l'UE comme zone de liberté pour les LGBTQ+
- UE : abstention sur la résolution pour inscrire l'homophobie et la transphobie dans la liste des crimes de haine

Droits des femmes

Face aux doubles discriminations et aux difficultés supplémentaires (infantilisation, précarité accrue, etc.) que rencontrent les femmes en situation de handicap, le Collectif Handicap soutient des politiques publiques garantissant le respect des droits humains pour toutes et tous.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Adopter une loi pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en portant le budget à 2,6 milliards d'euros comme demandé par les associations
- Mesures pour augmenter l'égalité salariale et mieux prendre en charge la santé menstruelle.

Position actuelle Ensemble



- Développement de consultations de prévention de la ménopause, de l'infertilité et de la prise en charge de l'endométriose.
- Droit à un congé de naissance, mieux indemnisé que le congé parental actuel

Position actuelle Les Républicains



- Pas de mesures spécifiques aux droits des femmes au sein du programme.

Position actuelle Rassemblement national

- Reconnaître l'endométriose comme affection longue durée
- Allocution de J. Bardella du 17/06/24 : lutter contre les déserts gynécologiques, lutter contre l'insécurité pour permettre aux femmes de se déplacer, renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes



Précédentes positions RN :

- UE : Contre les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes (« il n'est pas souhaitable de conditionner la quasi-totalité des aides à l'UE à des actions favorisant l'égalité hommes-femmes »).
- Contre l'octroi d'un milliard d'euros supplémentaire à la lutte contre les violences faites aux femmes (PLF)

Démocratie

La liberté associative et syndicale est l'un des fondements de notre République. La force du Collectif Handicaps est la diversité de ses associations et l'espace d'échanges qu'il crée.



Position actuelle Nouveau Front Populaire

- Revitaliser le parlement et renforcer la démocratie locale dans l'unité de la République
- Instaurer le référendum d'initiative citoyenne (RIC) et renforcer le référendum d'initiative partagée en abaissant notamment le seuil de signatures citoyennes pour son déclenchement

Position actuelle Ensemble

- Pas de propositions spécifiques sur l'exercice de la démocratie.



Position actuelle Les Républicains



- Pas de propositions spécifiques sur l'exercice de la démocratie.

Position actuelle Rassemblement national

- Interdiction d'activités associatives ou de représentation professionnelles ou syndicales aux étrangers ou aux binationaux
- Réserver au peuple seul, par référendum, le pouvoir de modifier la Constitution



Précédentes positions RN :

- UE : Vote contre le renforcement du dialogue social dans les comités d'entreprise européens.
- Là où elle a exercé le pouvoir, l'extrême-droite s'en est pris à la liberté associative (notamment à travers des restrictions de financement et des attaques à la liberté d'expression)

Fiscalité

Le Collectif Handicaps est attaché aux principes de la Sécurité Sociale et estime que le financement de la politique de soutien à l'autonomie doit être assuré par la solidarité nationale. Ce financement doit être à la hauteur des enjeux et des besoins des personnes.

Position actuelle Nouveau Front Populaire



- Pas de mesure propre au financement du soutien à l'autonomie
- Rétablissement de l'ISF et taxation des plus riches
- Impôt sur le revenu à 14 tranches

Position actuelle Ensemble



- Pas de mesure propre au financement du soutien à l'autonomie
- Objectif « réduire le déficit par l'activité et la création de richesse » et par le « sérieux budgétaire »
- Contre le rétablissement de l'ISF
- Anti-hausse des impôts
- Lutte contre les fraudes sociales et fiscales

Position actuelle Les Républicains



- Pas de mesure propre au financement du soutien à l'autonomie
- Baisse des impôts de production et des cotisations sociales des entreprises
- Baisse de 25 milliards des dépenses publiques (notamment par la réduction de fonctionnaires)

Position actuelle Rassemblement national



- Pas de mesure propre au financement du soutien à l'autonomie
- Remplacer l'IFI par un impôt sur la fortune financière (IFF)
- Exonération de cotisations patronales
- Exonération d'impôts sur les sociétés et d'impôts sur le revenu pour les moins de 30 ans



Siège

37-39 rue Saint-Sébastien

75011 Paris

France

axelle.rousseau@collectifhandicaps.fr

www.collectifhandicaps.fr